



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 315 / 2025 F

PROCÈS-VERBAL DE LA 11^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FIAP

36^e CONGRÈS DE LA FIAP

JAIPUR - INDE : 01 - 07 novembre 2024

1. Ouverture officielle du Congrès

Le Président R. Busi souhaite la bienvenue à tous les participants au 36^e Congrès de la FIAP, organisé à Jaipur, en Inde. Il exprime ses remerciements au Membre Opérationnel pour l'Inde, la Fédération de Photographie Indienne, pour l'organisation de cet événement.

2. Début des sessions administratives

R. Busi invite le Secrétaire Général Ioannis Lykouris à procéder à la vérification de la présence des délégués et de leurs droits de vote.

3. Roll call of the delegates

Le Secrétaire Général, M. Ioannis Lykouris, procède à l'appel des délégués. Les pays présents ou représentés sont : Andorre, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Biélorussie, Belgique, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Croatie, Cuba, Chypre, Danemark, République dominicaine, Égypte, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Grèce, Guatemala, Hong Kong, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Irlande, Israël, Italie, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Macao, Malaisie Selangor, Malte, Maurice, Maroc, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Macédoine du Nord, Norvège, Oman, Panama, Pologne, Qatar, Fédération de Russie, Saint-Marin, Arabie saoudite, Écosse, Serbie, Singapour, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Viêt Nam, Pays de Galles.

4. Élection des scrutateurs

Deux candidats se présentent : M. Conrad Mularoni (Saint-Marin) et M. Vasja Doberlet (Slovénie). Tous deux sont élus à l'unanimité.

5. Collaborateurs décédés

R. Busi demande un moment de silence en hommage aux amis, officiers de liaison et présidents des pays membres opérationnels qui nous ont quittés.

6. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023 à Erevan, Arménie

The proceedings from the Yerevan assembly were unanimously approved.

7. Rapport du Président

Lors de la 11^e Assemblée Générale de la FIAP, le Président Riccardo Busi s'est adressé aux participants, leur souhaitant la bienvenue à ce Congrès historique, le premier jamais organisé en Inde, et exprimant sa gratitude à la Fédération Indienne de Photographie pour son engagement dans la réalisation de cet événement. Il a salué la contribution inestimable du Comité Directeur, des Directeurs de Service, des Officiers de Liaison et des bénévoles, soulignant leur rôle essentiel dans le succès mondial de la FIAP, en particulier face aux défis de la pandémie. Le Président Busi a souligné la croissance impressionnante de la FIAP, dont la présence s'étend désormais à 120 pays. Il a noté l'augmentation constante des Patronages, des Auspices, des Distinctions et des Centres d'Exposition, entraînant à la fois une charge de travail sans précédent et une plus grande stabilité

financière. Ces avancées ont permis à la FIAP de lancer de nouvelles initiatives, telles que le Livre des Biennales FIAP, de nouveaux partenariats, ainsi que des événements à succès comme la Coupe du Monde des Clubs et le 8e Photomeeting des Asturies. Il a également souligné l'importance d'introduire de nouveaux règlements pour la Biennale Nature et les futures Biennales FIAP. Se tournant vers l'avenir, le Président Busi a présenté des initiatives clés, notamment les avancées de la FIAP Photo Academy, la création du Club International des Photographes Médicaux, ainsi que le lancement d'un projet FIAP/UNESCO axé sur le patrimoine culturel immatériel. Il a ensuite abordé les plans visant à soutenir les jeunes photographes, à établir des partenariats avec les grandes entreprises du secteur photographique et à réorganiser le Service des Collections FIAP, dont la mission principale sera de centraliser l'héritage photographique et documentaire de la FIAP, actuellement réparti sur plusieurs sites, en le migrant vers une plateforme cloud unifiée. Le Président Busi a conclu en présentant le nouveau règlement des Distinctions FIAP, qui établit un cadre moderne et ambitieux pour reconnaître les réalisations artistiques et les services rendus. Il a souligné la nécessité d'une participation active des membres afin de transformer ces initiatives en succès collectifs, renforçant ainsi la communauté FIAP. Remerciant les membres pour leur soutien constant, il a encouragé la collaboration et l'engagement afin d'élargir l'influence et l'impact de la FIAP à l'échelle mondiale.

8. Rapport du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général Ioannis Lykouris a présenté en détail les modifications apportées aux statuts de la FIAP, en soulignant les raisons de ces changements et leur importance pour l'avenir de l'organisation. Ces révisions ont été principalement motivées par la nécessité de se conformer à la nouvelle législation luxembourgeoise régissant les organisations à but non lucratif, la FIAP étant enregistrée au Luxembourg. M. Lykouris a souligné que ces mises à jour n'étaient pas seulement une obligation légale, mais aussi une opportunité de moderniser et d'optimiser le fonctionnement de la FIAP. L'un des changements les plus significatifs a été l'inclusion d'une description détaillée des moyens par lesquels la FIAP peut poursuivre ses objectifs. Ces ajouts, s'étendant sur une dizaine de paragraphes, étaient essentiels pour aligner le cadre juridique de la FIAP sur les normes internationales. Ils incluent des dispositions permettant l'organisation de séminaires et de conférences, la collaboration avec d'autres associations et la participation à des initiatives conjointes. Cet alignement est particulièrement crucial pour que la FIAP puisse candidater à des projets internationaux, notamment ceux financés par l'Union européenne. En intégrant ces capacités opérationnelles à ses statuts, la FIAP garantit ainsi leur conformité aux critères exigés pour ces partenariats." Les structures d'adhésion ont également été révisées. La distinction entre IRFIAP et ILFIAP a été supprimée, ne conservant que le statut ILFIAP. Ce changement simplifie la structure des adhésions tout en garantissant que les clubs ILFIAP sont clairement définis comme des associations de photographes individuels opérant au niveau national dans des États souverains reconnus par l'ONU. Ces clubs ne peuvent pas agir en tant que fédérations ou sous-fédérations, maintenant ainsi une distinction claire entre les ILFIAP et les membres opérationnels. Cette mise à jour permet également d'harmoniser les adhésions ILFIAP avec les exigences des membres opérationnels. La modernisation a été un autre axe majeur. Les statuts reconnaissent désormais formellement la communication électronique, notamment l'e-mail, comme moyen officiel pour l'envoi des convocations et autres notifications. Cette évolution reflète la réalité pratique des opérations de la FIAP et garantit une communication plus fluide avec ses membres. Des mises à jour administratives ont également été effectuées, notamment pour intégrer les membres actuels du Comité Directeur, ajuster les cotisations et actualiser d'autres détails organisationnels. Les statuts font désormais référence à la loi amendée du 7 août 2023, régissant les organisations à but non lucratif au Luxembourg.

9. Nouvelle affiliation – Radiation des membres opérationnels

La Principauté de Monaco devient un nouveau Membre Opérationnel, son adhésion ayant été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale. En revanche, aucune radiation de membre opérationnel n'a été enregistrée cette année.

10. Rapport du Trésorier pour la période financière 2023 + 2024

Le Trésorier Herbert Gmeiner a présenté un bilan détaillé de la situation financière de la FIAP, mettant en avant la décision stratégique d'investir dans de nouveaux projets en 2024. Par

conséquent, un déficit est prévu d'ici la fin de l'année, marquant une rupture avec les exercices précédents, où des excédents avaient été enregistrés et des fonds mis en réserve. Il a souligné que ces investissements s'inscrivent dans la stratégie de la FIAP visant à encourager l'innovation et la croissance. M. Gmeiner a rassuré les participants en affirmant que, malgré le déficit anticipé, les cotisations des membres resteront inchangées. Les cotisations ILFIAP sont fixées à 100 € par an, tandis que les membres opérationnels s'acquittent de montants variant entre 150 € et 500 €, en fonction des conditions économiques de leur pays et de la taille de leur adhésion. M. Gmeiner a insisté sur le fait que cette structure tarifaire reste équitable et accessible, compte tenu des avantages offerts par la FIAP. Il a également souligné l'importance d'un paiement ponctuel des cotisations, précisant que les adhésions ILFIAP sont automatiquement annulées après deux années consécutives de non-paiement.

11. Rapport des Commissaires aux Comptes

Le rapport d'audit des comptes de la FIAP pour l'année 2023 présente une évaluation complète de la performance financière et de l'intégrité opérationnelle de l'organisation. Réalisé à Vienne le 21 juin 2023, l'audit a examiné les états financiers au 31 décembre 2023, révélant un bénéfice de 853,65 € ainsi qu'une hausse significative du total des actifs, atteignant 1 654 551,30 €, témoignant ainsi de la croissance financière stable de la FIAP ces dernières années. Les commissaires aux comptes ont félicité la FIAP pour la rigueur et la bonne organisation de sa comptabilité. Le bilan ainsi que le compte de résultat ont été jugés complets, avec toutes les écritures correctement documentées. Toutefois, le rapport a également mis en avant des axes d'amélioration, notamment en ce qui concerne les concours de tirages papier. Ils ont recommandé d'augmenter les subventions pour ces événements, en particulier pour les Biennales FIAP, afin de couvrir les frais de dédouanement et autres coûts additionnels qui ne devraient pas être imputés aux organisateurs ou aux expéditeurs. Pour soutenir davantage ces compétitions, ils ont suggéré d'exonérer les organisations hôtes de certains frais FIAP et d'instaurer des contributions fixes, favorisant ainsi une participation accrue et le développement des concours de tirages papier.

12. Approbation du bilan

Le bilan a été approuvé à l'unanimité.

13. Approbation des rapports de gestion et d'activité du Comité Directeur

Les rapports de gestion et d'activité du Comité Directeur ont été approuvés à l'unanimité.

14. Présentation et approbation du budget pour la période 2025

Le Trésorier a présenté le projet de budget pour le reste de l'année 2024 et pour l'année 2025. Le budget a été approuvé à l'unanimité.

15. Fixation des cotisations annuelles

Le montant des cotisations annuelles reste inchangé et a été approuvé à l'unanimité.

16. Nomination de deux commissaires aux comptes pour la prochaine période

Les commissaires aux comptes nommés sont M. Francis Nicoll et M. Norbert Heil.

17. Rapport sur les différentes activités développées par les Directeurs des Services de la FIAP

Les différentes activités développées par les Directeurs des Services de la FIAP sont présentées.

- **Service des Biennales – M. Luis Franke**

Les Biennales FIAP de 2023 et 2024 ont enregistré une forte participation internationale. La 41e Biennale Jeunesse, organisée en Norvège en 2023, a rassemblé 18 pays, avec l'Allemagne remportant les deux Coupes du Monde dans les catégories moins de 16 ans et moins de 21 ans. La 30e Biennale Couleur, qui s'est tenue en Grèce en 2023, a compté 41 pays participants. La France a remporté la Coupe du Monde dans la catégorie tirages papier, tandis que la Fédération de Russie s'est imposée dans la catégorie numérique. La 36e Biennale Noir & Blanc en Inde (2024) a vu la participation de 44 pays, avec la France remportant la Coupe du Monde et la Fédération de Russie recevant le Trophée "Dr. Maurice Van de Wijer". La 22e Biennale Nature en Allemagne (2024) a réuni 33 pays, mais les classements restent en attente en raison de problèmes techniques et

éthiques. Les prochains événements incluent la 42e Biennale Jeunesse à Bahreïn et la 31e Biennale Couleur en Irlande, toutes deux prévues pour 2025. La FIAP a introduit une série de livres commémoratifs pour les Biennales, à commencer par le volume consacré aux Biennales 2022/2023. Le premier livre, au format A4, comprend 224 pages et près de 200 images, mettant en avant les œuvres primées des Biennales Noir & Blanc, Couleur, Nature et Jeunesse. Ces ouvrages seront publiés tous les deux ans. À partir de 2025, la limite d'âge pour la Catégorie II de la Biennale Jeunesse sera relevée de 21 à 25 ans, alignant ainsi les catégories comme suit : la Catégorie I pour les participants de moins de 16 ans et la Catégorie II pour ceux de moins de 25 ans, en fonction de la date de clôture des inscriptions. De plus, les images ayant obtenu 8 points ou plus lors des Biennales depuis 2019 pourront être utilisées pour les demandes de Distinctions FIAP. Comme les salons sous Patronage FIAP, les Biennales possèdent un numéro officiel FIAP pour le calcul des distinctions, tel que précisé dans INFO 294/2024. La discussion sur la Biennale Nature a mis en évidence de graves difficultés quant au respect des règles de la FIAP, soulignant l'ampleur du problème ainsi que les mesures nécessaires pour y remédier. M. Luis Franke a commencé par fournir un contexte, expliquant que les classements finaux de la Biennale Nature ont dû être annulés après la découverte de problèmes majeurs. Ces irrégularités sont apparues lors de la vérification post-jugement, où des anomalies dans les images soumises ont suscité des inquiétudes. L'un des principaux défis identifiés concernait la manipulation des images et l'absence de fichiers originaux ou RAW. Certaines images semblaient avoir été partiellement générées à l'aide d'outils d'intelligence artificielle, compromettant ainsi l'intégrité des soumissions. Ces révélations ont également mis en évidence la réticence de certaines fédérations à coopérer, compliquant davantage le processus de vérification. Plusieurs fédérations ont refusé de participer à ce processus ou ont soumis des fichiers ne correspondant pas aux images concernées. M. Pierluigi Rizzato, directeur du Service d'Éthique, a apporté des précisions supplémentaires en présentant des statistiques essentielles. Ces résultats ont mis en évidence l'ampleur du non-respect des règles et les défis auxquels la FIAP a dû faire face pour préserver l'intégrité de la compétition. Ils ont tous deux souligné l'important travail nécessaire pour mettre en lumière ces manquements. Les Services des Biennales et d'Éthique ont mené des examens approfondis, élargissant leur enquête initiale, qui portait sur 15 fédérations, à d'autres pays présentant des anomalies similaires. À l'issue de cette révision, il a été décidé de modifier les classements finaux et de réunir à nouveau le jury afin d'ajuster les résultats et de sélectionner de nouveaux lauréats individuels. L'exposition et la cérémonie de remise des prix de cette Biennale Nature se tiendront en août 2025, lors du prochain FIAP Photomeeting. Cet examen approfondi a révélé la nécessité d'un contrôle plus strict et d'une application rigoureuse des règlements FIAP. En prévision des prochaines éditions, la FIAP a défini une série de mesures visant à éviter de nouveaux problèmes. L'un des changements majeurs porte sur la révision des règlements relatifs aux soumissions. À partir de l'année prochaine, les fédérations devront soumettre les fichiers RAW ou les fichiers originaux non modifiés pour toutes les images, en même temps que leurs inscriptions. Chaque fédération sera ainsi responsable non seulement de la collecte et de la soumission des images, mais aussi de la conservation d'une documentation appropriée attestant de la demande préalable des fichiers RAW ou des séquences JPG associées aux images soumises. Les fédérations devront s'assurer que ces fichiers sont immédiatement disponibles pour d'éventuelles vérifications par le Service d'Éthique de la FIAP. En cas de non-fourriture des fichiers demandés dans un délai de quinze jours, l'image concernée sera disqualifiée.

- **Service des Collections – M. Jef Lemmens**

Le Service des Collections FIAP a maintenu ses procédures de stockage pour plus de 56 000 images numériques sur deux disques durs situés dans des lieux distincts en Belgique. En raison des limitations de taille et de coût, seule une sélection de haute qualité (images notées 3 et 4 étoiles) est disponible sur le cloud, accessible via un lien sur le site web de la FIAP. Les images issues du Patrimoine Artistique de la FIAP doivent toujours mentionner la FIAP, ainsi que le nom de l'auteur, son pays et le titre de l'œuvre, tandis que leur utilisation à des fins commerciales est strictement interdite. En 2023, 5 065 images ont été soumises à la collection, ce qui correspond à la moyenne annuelle habituelle. À la fin de l'année 2023, un total de 10 679 images (19 % de la collection totale) étaient disponibles sur le cloud. Le service a également reçu les images de la 30e Biennale Couleur en Grèce, comprenant les meilleures collections ainsi que les lauréats des prix individuels. Aucune demande d'emprunt de collections n'a été effectuée en 2023.

- **Service des Cartes de Photographe – M. Lewis Choi**
Entre le 1er janvier et le 31 août 2024, 752 cartes de photographe FIAP ont été demandées, dont 295 nouvelles cartes et 457 cartes pour des mises à jour de distinctions FIAP. À titre de comparaison, en 2023, 1 798 cartes avaient été demandées, comprenant 535 nouvelles cartes et 1 263 mises à jour de distinctions. Toutefois, les cartes destinées à Bahreïn, à la République dominicaine, au Kazakhstan et à Oman sont actuellement en attente, en raison de la suspension des services postaux depuis Hong Kong. Le Service FIAP surveille la situation et reste ouvert à des solutions alternatives, notamment par le biais de livraisons via des pays voisins.
- **Service Audiovisuel – M. Lorenzo de Francesco**
Depuis 2008, le Service Audiovisuel FIAP promeut les audiovisuels photographiques à travers des règlements, directives et une collection internationale. En 2023, il a réalisé des audiovisuels thématiques, dont "Music Lovers", qui met en avant des photographies sur la musique du monde entier, accompagnées de bandes sonores sélectionnées pour les chaînes et centres FIAP. Le service a également mis à jour les statistiques d'acceptation des concours, soutenu les auteurs candidats aux distinctions audiovisuelles FIAP et évalué leurs demandes. Il a également produit des audiovisuels sur mesure pour des événements, rédigé des articles pour FIAP News et apporté son expertise sur les règlements ainsi que sur les jurys de concours internationaux. Par ailleurs, il a encouragé les échanges culturels en traduisant des œuvres audiovisuelles, contribuant ainsi à la promotion de cet art unique.
- **Service d'Éthique – M. Pierluigi Rizzato**
Pierluigi Rizzato, Directeur du Service d'Éthique de la FIAP, a présenté les efforts en cours pour garantir le respect des règles dans les expositions sous Patronage FIAP. Des enquêtes sont actuellement menées sur des cas de plagiat et de manipulations interdites dans la section Nature. Un rapport détaillé, analysant les images des 15 meilleures fédérations lors des Biennales Nature 2024, a révélé de nombreuses infractions aux règlements FIAP. La collaboration avec les délégués de la PSA se poursuit afin d'établir une définition unifiée de la photographie Nature.
- **Service de la Coupe du Monde des Clubs – M. Michele Macinai**
La 18e Coupe du Monde FIAP des Clubs, jugée en ligne du 15 au 17 décembre 2023, a été un succès historique, avec 226 clubs participants, dépassant les éditions précédentes. Un jury prestigieux, composé d'Agatha Anne Bunanta (Indonésie), Gurdas Dua (Inde) et Ross McKelvey (Royaume-Uni), a garanti un processus d'évaluation professionnel, portant sur 4 486 photos provenant de 45 pays. Le club New World (Fédération de Russie) a pris la première place, tandis que le Wigan 10 Foto Club (Royaume-Uni) a reçu le Trophée Maurice Dorikens, récompensant l'excellence constante sur cinq ans. La cérémonie de remise des prix, organisée à Torrijos, en Espagne, le 1er juin 2024, s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse, en présence de hautes autorités politiques espagnoles. L'événement, orchestré par le Centre d'Exposition FIAP 'Torrijos' et la Confederación Española de Fotografía, a été très bien accueilli. Des efforts ont été déployés pour affiner le règlement du concours, notamment par des mises à jour visant à renforcer la conformité et à protéger l'intégrité des fichiers soumis, en interdisant les manipulations illicites, telles que l'usage de l'IA. Ces révisions, élaborées en collaboration avec le Service d'Éthique de la FIAP et le Comité Directeur, sont détaillées dans le nouveau règlement (DOC 042/2024).
- **Service des Médailles – M. Kurt Bachinski**
Du 1er janvier 2023 au 6 septembre 2024, le Service des Médailles de la FIAP a géré 449 correspondances avec des partenaires et le Comité Directeur, assurant avec succès l'envoi d'un grand nombre de médailles. Les livraisons se sont déroulées sans difficulté majeure, hormis quelques problèmes douaniers dans certains pays. Les destinataires sont invités à confirmer rapidement la réception des envois en fournissant la facture ou les détails du Salon concerné.
- **Service des Centres d'Exposition – M. Joan Burges Martisella**
La FIAP compte actuellement 27 Centres d'Exposition : 19 en Europe, 6 en Asie et 2 en Amérique du Sud. En 2023, un nouveau centre de trois étages, regroupant plus de 1 100 membres de clubs, a été inauguré en mars à Istanbul, Turquie, suivi en novembre par un centre d'envergure à Lishui, Chine, en parallèle de la Conférence Mondiale de la Photographie. En 2024, un centre a ouvert à Torrijos, Espagne (juin), suivi d'un autre à São Paulo, Brésil (juillet). En revanche, plusieurs nouveaux centres sont prévus pour 2025, illustrant l'expansion continue de la FIAP. Parmi eux : a) l'Université de Denpasar à Bali, Indonésie, b) Sulmona en Italie, c) Édimbourg en Écosse, d) Paris en France, e) Bursa et Adana en Turquie, et f) Montevideo en Uruguay. Une réunion avec les

directeurs des Centres d'Exposition est proposée afin d'évaluer et finaliser de nouveaux projets, aucune rencontre de ce type n'ayant eu lieu ces dernières années.

- **Service du Patronage – M. Romain Nero**

En 2023, un total de 677 numéros de patronage FIAP ont été délivrés, enregistrant une légère hausse par rapport aux 670 en 2022. Cela inclut 343 salons uniques (contre 317 en 2022) et 101 circuits, chacun regroupant de 3 à 5 salons, pour un total de 334 salons, en baisse par rapport aux 353 de 2022. Globalement, le nombre total d'événements est passé de 418 à 444, dont 5,5 % (37 salons) comportaient des sections papier et 7 salons audiovisuels. L'Inde est restée le pays organisant le plus grand nombre de salons, avec 103 numéros de patronage délivrés, soit 20 de moins qu'en 2022. Elle était suivie par la Serbie (58 salons), la Colombie (53 salons), l'Italie (38 salons), le Monténégro (34 salons) et le Sri Lanka (29 salons). Au total, ces 677 salons ont été organisés dans 59 pays affiliés à la FIAP et 20 pays non affiliés. Par ailleurs, la FIAP a accordé des Auspices à 77 événements photographiques individuels dans 16 pays, parmi lesquels la Roumanie (23 événements), la Slovénie (8), l'Espagne (8) et d'autres. Ces événements, tels que les festivals de photographie et les séminaires, fonctionnent en dehors des exigences habituelles du Patronage FIAP et ne sont soumis à aucun frais, sauf en cas d'attribution de médailles.

- **Service des Distinctions – M. Jef Lemmens (Nouveau Directeur depuis le 1er juin 2024)**

À partir de l'année prochaine, pour les demandes de Distinctions FIAP, les candidats ne seront plus tenus de soumettre des copies papier des Pages A et B. Désormais, des versions scannées dûment signées seront suffisantes, simplifiant ainsi le processus de soumission tout en garantissant l'intégrité des documents. La Page A devra être signée par la personne responsable de la gestion des demandes de distinctions au sein de la Fédération Photographique nationale du candidat, attestant ainsi que la demande est correctement autorisée. La Page B devra être signée par le candidat, attestant ainsi de son consentement et de son engagement dans le processus. Pour les demandes de MFIAP, la date limite de soumission a été fixée au 1er février 2025. Un changement majeur dans la procédure est que les portfolios devront désormais être soumis exclusivement en format numérique, supprimant ainsi l'obligation d'envoyer des tirages physiques. Cette modification s'aligne sur les pratiques numériques modernes, facilitant et optimisant la préparation et la soumission des dossiers par les photographes.

- **Service de Promotion et de Partenariat – M. David Tay Poey Cher**

La Conférence Mondiale des Photographes FIAP, organisée du 9 au 14 octobre 2024 en partenariat avec le Gouvernement Municipal de Lishui, vise à favoriser la coopération internationale dans les domaines de l'art et de la technologie photographiques. Placée sous le thème « Un an après le précédent symposium sur l'IA : évolutions et réflexions », l'événement comprendra une conférence le 10 octobre, suivie de trois journées de prises de vue photographiques. Les participants devront couvrir leurs frais de transport international, tandis que l'hébergement local et les repas seront pris en charge par les organisateurs. La FIAP participera également à la Beijing International Photo Week 2024, un festival photographique majeur placé sous ses auspices, où le Président a été invité en tant que VIP aux côtés de la China Artistic Photography Society. De plus, un accord de coopération de deux ans avec DxO, signé en septembre 2024, permet aux détenteurs de cartes FIAP de bénéficier de réductions importantes sur les logiciels DxO. Le Service de Promotion et de Partenariat continue de renforcer la visibilité mondiale de la FIAP à travers ses collaborations et exprime sa reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué au succès de l'année 2024.

- **Service du Site Web – M. Branislav Brkić**

Les mises à jour du site web de la FIAP en 2024 ont porté sur le renouvellement du contenu, l'ajout de nouvelles fonctionnalités et le maintien du support technique. Parmi les principales améliorations figurent le remplacement de la majorité des images des pages web, l'introduction de nouvelles sous-pages telles que « FIAP Photo Days » et « FIAP - Medical Photographers Club (IMPC) », ainsi que la mise à jour des informations sur les Biennales et la Coupe du Monde. De nouveaux portfolios MFIAP, des numéros du FIAP News et des matériaux promotionnels ont été ajoutés, avec des mises à jour régulières des pages de la FIAP Photo Academy et des Centres d'Exposition. L'activité sur Instagram a considérablement augmenté, atteignant près de 10 000 abonnés. Les tâches techniques, soutenues par AB Soft, ont inclus le renouvellement de la certification du site web, la personnalisation de la page d'accueil et divers ajustements de la base de données. Un nouveau bouton d'appel à l'action a été ajouté pour la 1ère Coupe du Monde Photographique des Universités et Académies. Les listes mises à jour des membres opérationnels et ILFIAP ont été partagées avec les directeurs, et de nouveaux assistants ont rejoint la section Promotion & Partenariat.

- **Service FIAP News – Mme Bronwen Casey**

FIAP News a continué d'être une plateforme de communication essentielle pour les activités et mises à jour de la FIAP, la page du magazine sur le site web restant très consultée, notamment après la publication de nouvelles éditions. En 2024, des ajustements temporaires ont été nécessaires en raison du congé prolongé de la Directrice pour raisons personnelles, entraînant une réduction du nombre de publications à trois éditions (mars, juillet et décembre) au lieu des quatre habituelles. L'accent a été mis sur les sections principales, telles que Directors Notices, FIAP Events, FIAP Photo Academy et FIAP Memories, tandis que d'autres rubriques, comme les Centres d'Exposition FIAP, ont été temporairement réduites. Tony Davis (Irlande) a rejoint l'équipe éditoriale pour gérer l'édition de juillet et continuera à assister pour celle de décembre. Une nouvelle section, « Youth Photographers Gallery », mettant en avant les œuvres de photographes de moins de 25 ans, fera ses débuts dans l'édition de décembre, dans l'espoir de favoriser la participation des jeunes. FIAP News prévoit de reprendre son programme habituel de quatre éditions en 2025. Une révision du contenu sera effectuée fin 2024 afin d'évaluer les priorités éditoriales futures, avec un accent mis sur le partage des activités et des informations de la FIAP. Des remerciements spéciaux ont été adressés à l'équipe éditoriale, aux contributeurs et à la direction de la FIAP pour leur soutien dans le maintien de la production du magazine durant cette année de transition.

- **Service Jeunesse – M. Ahmed Al-Busaidi**

M. Ahmed Al-Busaidi met en avant les efforts continus de la FIAP pour impliquer les jeunes dans les arts photographiques, en soulignant à la fois les succès obtenus et les défis à relever. L'un des éléments clés de ces initiatives est la nomination d'ambassadeurs jeunesse, actuellement issus de seulement 9 pays membres de la FIAP sur 120. Ce faible taux de participation met en évidence la nécessité d'un engagement plus large. Cependant, ces ambassadeurs jouent un rôle essentiel, agissant comme moteurs des activités jeunesse à l'échelle nationale et internationale. Un autre domaine d'action majeur concerne les projets photographiques dédiés aux jeunes, qui souffrent d'une participation limitée, avec des informations reçues uniquement de trois pays. Ces projets, comprenant des ateliers et des sessions de formation, visent à développer les compétences des jeunes photographes. Bien que la FIAP reconnaisse l'existence de talents créatifs parmi les jeunes dans tous les pays membres, un manque d'interaction et de soutien de la part des Officiers de Liaison demeure un frein à leur engagement. L'absence de concours internationaux annuels dédiés à la jeunesse constitue une lacune majeure dans l'offre actuelle de la FIAP. Bien que des incitations, telles que des exonérations de frais et des médailles, soient proposées, aucun concours régulier n'est actuellement organisé. Afin de renforcer la participation des jeunes, la FIAP réintroduira la section « Youth Photographers Gallery » dans FIAP News dès décembre 2024. Une autre initiative porte sur la création d'un forum jeunesse, envisagé comme un événement virtuel en 2025, avec la possibilité d'évoluer vers une rencontre en présentiel. Ce forum offrirait un espace d'échange permettant aux jeunes photographes de partager leurs idées, d'apprendre auprès d'experts et d'établir des liens avec leurs pairs à travers le monde. Enfin, la FIAP ambitionne de collaborer avec des organisations telles que l'UNESCO et l'UNICEF afin d'offrir davantage d'opportunités aux jeunes photographes.

- **Service de Protection des Données – M. Ioannis Lykouris**

Le rapport souligne l'importance de la protection des données dans l'organisation d'événements internationaux, tels que le Congrès FIAP, en insistant sur la collaboration avec l'organisateur indien pour garantir la conformité légale et la sécurité des informations des participants. Les améliorations continues de fiap.net, en partenariat avec le Département du Patronage et le Service Web, témoignent de l'engagement de la FIAP envers l'innovation et son adaptation aux besoins des utilisateurs. Par ailleurs, l'expansion de la reconnaissance du logo FIAP dans un nombre croissant de pays illustre la croissance internationale de la Fédération et souligne la nécessité d'adapter les stratégies juridiques aux contextes locaux.

18. Vote sur l'approbation des modifications apportées aux Statuts de la FIAP

Les modifications proposées ont été approuvées à l'unanimité.

19. Présentation du Livre des Biennales FIAP – Luis Franke

Le Directeur des Biennales FIAP, Luis Franke, a officiellement présenté le nouveau volume consacré aux Biennales FIAP. Cet ouvrage, regroupant les œuvres primées des Biennales FIAP 2022/2023, constitue une réalisation majeure. Il est dédié à la préservation et à la diffusion des créations les

plus remarquables des pays membres de la FIAP, offrant ainsi un aperçu des tendances et innovations récentes en photographie contemporaine. Comme l'a expliqué le Directeur des Biennales FIAP, qui a personnellement supervisé son élaboration, le volume sera envoyé à chaque Fédération, tandis que les auteurs individuels souhaitant l'obtenir pourront ultérieurement le télécharger en format PDF directement sur Internet.

20. Service des Distinctions FIAP – M. Jeff Lemmens / Romain Nero

Le projet du nouveau règlement des distinctions FIAP, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2026, a été présenté. Ce nouveau règlement introduit de nombreux changements par rapport à la version précédente, notamment l'ajout de nouvelles distinctions, en particulier dans la catégorie Portfolio ainsi qu'aux niveaux Diamant. Un élément clé demeure cependant inchangé : le rôle essentiel des Officiers de Liaison dans la supervision du processus de candidature à toute distinction photographique. Une analyse approfondie a été menée sur l'intégration des photographies imprimées dans le processus d'obtention des distinctions FIAP, un sujet ayant suscité des opinions divergentes parmi les membres opérationnels : certains y étant favorables, d'autres opposés. Concernant l'avenir des concours de photographie imprimée, trois propositions ont été avancées: 1) Maintenir leur caractère obligatoire, comme indiqué dans le projet du nouveau règlement des distinctions. 2) Supprimer l'exigence des acceptations et des récompenses obtenues dans ces concours comme critère pour l'obtention des distinctions artistiques FIAP. 3) Créer une catégorie distincte de distinctions FIAP, similaire à celle des titres audiovisuels, permettant à ceux intéressés par les concours de photographie imprimée d'y participer et d'obtenir des distinctions spécifiques à cette catégorie. Il a été suggéré de soumettre la question au vote ; cependant, n'étant pas inscrite à l'ordre du jour, il a été décidé d'organiser un référendum, qui sera coordonné par le Secrétaire Général dans les mois à venir.

21. FIAP PHOTO ACADEMY – Événements en ligne : M. Paul Stanley

La FIAP Photo Academy, créée en 2020 par le Comité Directeur de la FIAP, organise des présentations en ligne animées par des photographes de renommée internationale tels que Art Wolfe et Michael Freeman, accessibles aux photographes du monde entier. Paul Stanley en est le Directeur depuis sa création, soutenu par un comité composé de Joanne Stolte (Officier de Liaison FIAP pour les États-Unis), Reha Bilir (Directeur du Centre d'Exposition FIAP de Konya, Turquie) et Burak Senbak (administrateur Zoom, Istanbul, Turquie). En 2024, l'Academy a organisé sept présentations abordant des thèmes variés, tels que la photographie de nature, la photographie documentaire et la photographie de voyage, illustrant ainsi son engagement à promouvoir l'excellence photographique à l'échelle mondiale.

22. FIAP Medical Photographer Club (IMPC) – M. Sefa Ulukan

M. Sefa Ulukan (Turquie), Président du FIAP Medical Photographer Club (IMPC), a présenté les objectifs et les activités de ce club dédié à la photographie médicale.

23. Présentation des candidats pour le Comité Directeur

Le Secrétaire Général, M. Ioannis Lykouris, a annoncé les candidatures pour les élections.

- Pour Vice-Président : David P.C. Tay
- Pour Secrétaire Général : Ioannis Lykouris
- Pour Trésorier : Herbert Gmeiner
- Pour trois membres : Romain Nero, Luis Franke, Ahmed Al-Busaidi et Paul Stanley

Il a également expliqué la procédure à suivre. Avant le début des élections, M. Ahmed Al-Busaidi et M. Paul Stanley, soumettant leur candidature pour la première fois, ont été présentés à l'Assemblée Générale.

24. Elections for the Board of Directors and Announcement of the election results

Une fois le vote terminé, les scrutateurs ont procédé au dépouillement et ont rapporté un total de 70 votes valides.

- M. D. Tay a été élu Vice-Président avec 56 votes.
 - M. I. Lykouris a été élu Secrétaire Général avec 48 votes.
- Les membres élus du Comité Directeur sont :
- M. R. Nero avec 62 votes.

- M. L. Franke avec 61 votes.
 - M. P. Stanley avec 39 votes.
- M. Ah. Busaidi a obtenu 34 votes, mais n'a pas été élu.

25. Proposition pour un Photo Meeting en 2025

Pour le prochain Photo Meeting, une seule proposition a été soumise, celle de la Chine, qui propose d'accueillir l'événement dans la province du Hunan du 23 au 31 août 2025. Le coût estimé pour la participation s'élève à environ 1 750 euros par personne. En complément, une extension possible est prévue en Mongolie Intérieure, du 1er au 5 septembre 2025, avec un coût estimé à 800 euros, incluant le vol intérieur.

26. Vote pour la désignation de l'organisateur du Photo Meeting en 2025

La proposition de la Chine pour organiser le Photo Meeting dans le Hunan et en Mongolie Intérieure a été approuvée à l'unanimité.

27. Soumission des candidatures pour le 37e Congrès FIAP en 2026

Pour le Congrès FIAP 2026, le Brésil a soumis une proposition unique pour organiser l'événement à Salvador de Bahia, du 2 au 9 août 2026. Le coût estimé de la participation est compris entre 1 600 et 1 750 euros par personne.

28. Vote pour la désignation de l'organisateur du Congrès FIAP en 2026

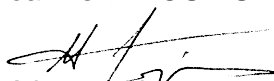
La proposition du Brésil pour accueillir le Congrès FIAP à Salvador de Bahia a été approuvée à l'unanimité.

29. Clôture de la session de l'Assemblée Générale annuelle de la FIAP 2024

Le Président de la FIAP remercie tous les participants à ce Congrès, et au nom du Comité Directeur, il adresse à chacun ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Athènes, le 12 janvier 2025

Ioannis LYKOURIS



Rédacteur du rapport